



## Communiqué de presse

20 mai 2021

### **L'engouement des consommateurs pour le jardinage fait progresser les ventes de semences de gazons.**

Dans le contexte actuel de restriction des déplacements, des loisirs culturels et des voyages, les consommateurs ont réinvesti les jardins comme lieux de bien-être, reflétant leurs envies et aspirations. Cet engouement a entraîné une hausse exceptionnelle et inattendue des ventes de semences de gazons, atteignant + de 30% par rapport à ces 12 derniers mois.

Les jardins et espaces verts apportent de nombreux bénéfices à l'environnement, ainsi qu'aux citoyens en améliorant leur cadre de vie, en permettant l'accès à une alimentation saine et en offrant de nombreux loisirs de plein air. La redécouverte par le grand public des vertus des jardins et espaces verts offre aux semences de gazons, de belles perspectives dans les prochaines années.

Si les entreprises semencières se félicitent de cette croissance, les cycles de production n'ont pas permis de l'anticiper. En effet, les récoltes de semences réalisées en été ne sont commercialisées en majeure partie que l'année suivante car les nombreuses opérations d'obtention d'un produit de qualité nécessitent plusieurs mois (séchage, triage, emballage, approvisionnement des points de vente). Par ailleurs, les programmes de production définis en 2019 ne pouvaient pas tenir compte de cette demande exceptionnelle. Cette hausse des ventes génère donc une tension sur la disponibilité de certains produits, qui risque de ne pas être atténuée par la nouvelle production de semences.

Par ailleurs, si la pandémie joue un rôle majeur dans le développement des marchés (amateurs et professionnels) des semences de gazons, elle a également un impact négatif sur les coûts de production, de logistique, ou encore sur les matières premières et consommables qui ne cessent d'augmenter depuis quelques mois

« *Bien que les semenciers aient d'ores et déjà pris en compte ces nouveaux paramètres, il faudra sans doute au minimum 18 mois pour revenir à un niveau de produits disponibles en cohérence avec le marché* », explique Denis David, le président de la section Fourragères et gazons.

#### **CONTACT :**

**Charles COLLET**

01 40 07 98 25 / 06 68 69 00 99

[charles.collet@comfluence.fr](mailto:charles.collet@comfluence.fr)

*L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui représente 122 entreprises semencières implantées en France et engagées dans la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières agricoles et agro-alimentaires, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne. Qu'elles soient des PME familiales, des coopératives ou des filiales d'entreprises étrangères, les entreprises semencières contribuent au développement économique des régions et performant sur les marchés internationaux.*